



Dossier complet (chèque, certificat médical, formulaire renseigné) transmettre à :

Marie-Françoise PASNON
29 Route de la Varenne
41400 ANGÉ

FORMULAIRE D'ADHÉSION-SAISON 2022/23

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

1ère licence

Renouvellement - N° licence FFA :

INFORMATIONS :

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone Fixe :

Portable :

E-mail :

COTISATION :

Licence Athlé Découverte – 100,00€

Éveil Athlé – EA (2016,15,14)

Poussin – PO (2013,12)

Licence Athlé Compétition – 100,00€

Benjamin – BE (2011,10)

Minime – MI (2009,08)

Licence Athlé Compétition – 115,00€

Cadet – CA (2007,06)

Junior – JU (2005,04)

Licence Athlé Compétition – 120,00€

Espoir à Master (2003 et avant)

Licence Athlé Santé (Marche Nordique - Remise en forme) – 105,00€

À partir de Cadet (2007 et avant)

La licence Athlé Santé ne permet pas la pratique compétitive.

Licence Athlé Running – 105,00€

À partir de Cadet (2007 et avant)

Compétition Running + Marche Nordique

Pour faciliter l'accès au sport pour tous, le club accepte :

Les coupons sports ANCV, le Pass'Sport, la carte Pass'Jeunes (Noyers-sur-Cher), le Pass'Activité (Saint-Aignan), les aides CE.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements, du club, de la Fédération Française d'Athlétisme et de la Fédération Française de Triathlon.

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)

- Pour les licences Athlé Compétition et Athlé Running, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an à la date de prise de la licence.
- Pour les licences Athlé Santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'Athlétisme datant de moins d'un an à la date de prise de la licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.
- Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le code du sport, de présenter un certificat médical.

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION
À LA PRATIQUE DE L'ATHLÉTISME EN COMPÉTITION:

Pris en application des articles L.231-2 et L.232-2-2 du code du sport

Ce certificat doit avoir moins de 6 mois au moment de la saisie informatique de la licence par le responsable du club.

Je soussigné Docteur (en lettres capitales)

.....

Certifie avoir examiné à ce jour

Nom : Prénom :

Né(e) le : / /

Et n'avoir constaté aucun signe apparent semblant contre-indiquer la pratique de : (rayer la mention inutile)

- l'athlétisme et Running en compétition.
- Le Triathlon
- l'athlétisme Santé (Marche Nordique, Remise en forme)

Je l'informe de l'intérêt de déposer, auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage (message de prévention destiné aux licenciés «Athlé Compétition et Athlé Running»)

Fait à :

Le: / /

Signature et cachet du médecin